**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE  
SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT  
ET DEVELOPPEMENT DURABLE

**CENTRE NATIONAL D’INFORMATION  
SUR L’ENVIRONNEMENT**« CNIE »

# C:\Users\User\Documents\Projet SEIS_PNUE Novembre 2016\Photo de groupe SEIS.jpg

**RAPPORT DE MISSION**

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LE PARTAGE DES DONNEES ENVIRONNEMENTALES ET LA PRODUCTION DES RAPPORTS SUR L’ETAT DE L’ENVIRONNEMENT A L’AIDE DU SYSTEME D’INFORMATION ENVIRONNEMENTAL PARTAGE (SIES)

Addis Abeba (Ethiopie), du 2 au 5 novembre 2016

**Par**

**Monsieur Teddy NTENDAYI NTUMBABO  
Directeur Chef de Service**

**Novembre 2016**

**LISTES DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

CAB  : Cabinet

MIN  : Ministère

ECN  : Environnement et Conservation de la Nature

DD  : Développement Durable

CNIE  : Centre National d’Information sur l’Environnement

SEIS  : Projet de renforcement des capacités dans le partage des Informations

environnementales et de production des Rapports sur les données

environnementales

PNUE  : Programme des Nations Unies pour l’Environnement

AME  : Accords Multilatéraux sur l’Environnement

IRIS  : Système informatique de partage des informations

ODD  : Objectifs de développement durable

RDC  : République Démocratique du Congo

SOER  : Rapport de l’Agence européenne pour l'environnement sur l’Etat de

l'environnement

MEDD  : Ministère de l’Environnement et du Développement Durable

PFN  : Point Focal National Désigné

INS  : Institut National des Statistiques

GEO  : Les rapports avec le Global Environment Outlook du PNUE

GEG  : Les objectifs globaux de l'environnement

ROA : Division du Programme des Nations Unies pour l’Environnement

CAREC  : Centre environnemental régional pour l’Asie Centrale

CEDARE : Centre pour l’Environnement et Développement pour la région Arabe et

Europe

PROE  : Secrétariat de la région du Pacifique pour le programme de

l’Environnement

ONG  : Organisation non gouvernementale

SIC ICSD  : Centre d’intérêt pour la commission sur le développement et

l’information scientifique

IGAD  : L’autorité inter-gouvernementale du développement pour l’Afrique de

l’est

ICIMOD  : Centre International pour le Développement intégré de Montagne

LISTE DES TABLEAUX

**Tableau n°1  :** Chronogramme de la mission

**Tableau n°2**  : Informations requises du Projet

**Tableau n°3**  : Durée du projet

**Tableau n°4  :** Budget sommaire

**ANNEXES :**

**Annexe 1  :** Exercice n°1 dans les groupes/cadrage du projet

**Annexe 2  :** Photo du groupe

**Annexe 3  :** Modèle de rapport sur l’Etat de l’Environnement par pays

**Annexe 4  :** Exposé 1 sur les renseignements du Projet SEIS

**Annexe 5  :** Exposé 2 sur les rôles et responsabilités des parties prenantes au Projet

**Annexe 6  :** Termes de Référence et agenda de l’atelier de lancement du Projet SEIS

# SOMMAIRE

[LISTES DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES 1](#_Toc403384553)

[LISTE DES TABLEAUX 2](#_Toc403384554)

[ANNEXES : 2](#_Toc403384555)

[SOMMAIRE 3](#_Toc403384556)

[RAPPORT SYNTHESE DE LA MISSION 5](#_Toc403384557)

[1. INTRODUCTION 5](#_Toc403384558)

[2 .OBJECTIFS DE LA MISSION 5](#_Toc403384559)

[2.1. OBJECTIF GLOBAL 5](#_Toc403384560)

[2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES 5](#_Toc403384561)

[3. TABLEAU N°1 : CHRONOGRAMME DE LA MISSION 6](#_Toc403384562)

[4. APPORTS DE LA MISSION 6](#_Toc403384563)

[5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 7](#_Toc403384564)

[5.1. CONCLUSION 7](#_Toc403384565)

[5.2. RECOMMANDATIONS. 7](#_Toc403384566)

[5.2.1. AU SECRETAIRE GENERAL A L’EDD 7](#_Toc403384567)

[5.2.2. Au CNIE 7](#_Toc403384568)

[1. INTRODUCTION 8](#_Toc403384569)

[2 .OBJECTIFS DE LA MISSION 9](#_Toc403384570)

[2.1. OBJECTIF GLOBAL 9](#_Toc403384571)

[2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES 9](#_Toc403384572)

[3. DEROULEMENT DE LA MISSION 9](#_Toc403384573)

[3.1. TABLEAU N° : CHRONOGRAMME DE LA MISSION 10](#_Toc403384574)

[3.2. DEROULEMENT PROPREMENT DIT DE L’ATELIER 11](#_Toc403384575)

[1ER JOUR : Jeudi 3 novemebre 2016 11](#_Toc403384576)

[2EME JOUR : Vendredi 4 novelmbre 2016 13](#_Toc403384577)

[APPORTS DE L’ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE 14](#_Toc403384578)

[TABLEAUX D’ANALYSE, TRAITEMENT DE DONNEES ET CONSTAT SUIVANT LE QUESTIONNAIRE TRAITE 14](#_Toc403384579)

[LA SYNTHESE DES RESULTATS PAR L’EQUIPE D’ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE 15](#_Toc403384580)

[3EME JOUR : JEUDI 24 OCTOBRE 2014 16](#_Toc403384581)

[Tableau 7 : Feuille de route du plan Stratégique d’opérationnalisation de la SNCI du 16](#_Toc403384582)

[MECNT par la CPE Katanga 16](#_Toc403384583)

[4. DIFFICULTES RENCONTREES 17](#_Toc403384584)

[5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 17](#_Toc403384585)

[5.1. CONCLUSION 17](#_Toc403384586)

[5.2. RECOMMANDATIONS 18](#_Toc403384587)

[5.2.1. AU SECRETAIRE GENERAL A L’ECN 18](#_Toc403384588)

[5.2.2. AU PBF/GIZ 18](#_Toc403384589)

**RAPPORT SYNTHESE DE LA MISSION**

**1. INTRODUCTION**

Conformément à l’ordre de mission N° 263 /CAB/MIN/ECN-DD/03/22/RBM/2016 du 28 Octobre 2016, monsieur Teddy NTENDAYI NTUMBABO, Directeur-chef de service du Centre National d’Information sur l’Environnement (CNIE), a effectué une mission officielle à Addis ABEBA en Ethiopie.

La Mission avait une durée de 4 jours, soit du 2 au 5 novembre 2016, et elle a été prise en charge par le Programme de Nations Unies pour l’Environnement (PNUE).

**2 .OBJECTIFS DE LA MISSION**

**2.1. OBJECTIF GLOBAL**

L’objectif global était de participer au lancement officiel du Projet sur le renforcement des capacités pour le partage des données environnementales et la production des rapports à l’'appui d’un système commun d'informations environnementales (SEIS).

**2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Outre son objectif global, la mission spécifiquement devrait se focaliser à informer les Points Focaux Nationaux sur :

* Les modalités du Projet SEIS ;
* La durée et la stratégie de mobilisation des ressources du Projet SEIS ;
* La gouvernance du Projet SEIS et la structure de mise en œuvre ;
* Les attentes du Projet SEIS auprès des Points Nationaux désignés.

**3. TABLEAU N°1 : CHRONOGRAMME DE LA MISSION**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Jour et date** | **Activités réalisées** | **Observation** |
| 1 | Lundi 31 octobre 2016 | Voyage de Kinshasa vers Addis ABEBA via Nairobi | Arrive à Addis ABEBA mardi 1 novembre 2016 |
| 2 | Mercredi 3 novembre 2016 | Dédut de l’atelier : deux exposés par les responsables du Projet SEIS | - |
| 3 | Jeudi 4 novembre 2016 | Travail en groupe : sur les modalités des rapports nationaux | - |
| 2 | Vendredi 5 novemvre 2016 | Retour à Kinshasa via Nairobi | Arrivée à Kin |

**4. APPORTS DE LA MISSION**

La mission a permis aux participants de connaitre le processus de mise en œuvre du Projet SEIS comprenant différents points indiqués ci-dessous :

* La mise en place du projet des points focaux dans les pays concernés;
* La programmation des visites dans les pays initiaux pour l'identification préliminaire des besoins et des priorités des pays concernés;
* L'évaluation des besoins, y compris la cartographie des données environnementales et les flux de connaissances au sein des pays et à des organismes régionaux, les agences des Nations Unies, et les AME ;
* Analyse des évaluations des besoins et des priorités identifiées ;
* Évaluation de la préparation à la mise en œuvre IRIS (pour les pays intéressés) ;
* La mise à disposition de moyens pour les pays à l'adresse convenue ;
* La mise en place d'accords de partage de données avec les pays intéressés à utiliser IRIS et / ou le partage de données nationales par le biais de système de pays par le PNUE en direct.

**5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

**5.1. CONCLUSION**

La République Démocratique du Congo doit s’inscrire dans la voie de développement des stratégies qui sont fondées sur des données crédibles de la science et de l'information pour soutenir les mécanismes d’intégration de la durabilité environnementale au niveau national, sous-régional voire régional intégrant la gouvernance environnementale des processus, des politiques et des plans nationaux. Cette démarche permettra d’améliorer les échanges de données sur l'environnement et le partage d'informations en ligne par le biais des portails nationaux à travers le rapport sur l'état de l'environnement, des rapports sur les AME et sur la  
dimension de l'ODD ainsi que la prise de décisions fondées à différents niveaux.

La mise en œuvre et l'utilisation de la technologie Système d'information appuyée sur les indicateurs (IRIS) conduira à une meilleure organisation et l'accès aux données au niveau national et les processus d'établissement de rapports amélioré qui profitera à la  
communauté plus large, et pas seulement aux secteurs environnementaux.

**5.2. RECOMMANDATIONS.**

**5.2.1. AU SECRETAIRE GENERAL A L’EDD :**

Il sied à ce niveau de comprendre que les données et informations environnementales doivent être effectivement recueillies, gérées et partagées en ligne avec des supports multiples utilisés à différents niveaux de gouvernance pour répondre à plusieurs obligations de déclaration, y compris les rapports sur les AME et sur les progrès vers la mise en œuvre de la dimension environnementale de l’agenda 2030 pour le développement durable, y compris ses objectifs de développement durable (ODD).

C’est dans ce cadre que nous encourageons nos autorités politiques et administratives hiérarchiques de continuer à nous apporter leur soutien pour qu’effectivement ce Projet puisse se matérialiser en RDC.

**5.2.2. Au CNIE**

Etant donné que le Centre National d’Information sur l’Environnement (CNIE) est le Point Focal National (PFN) de ce Projet au sein du Ministère de l’Environnement et Développement Durable (MEDD) et même pour d’autres offices comme l’Institut national des statistiques (INS), le CNIE devra déployer des efforts pour répondre ainsi aux côtés des autres parties prenantes régionales concernées à :

(i) identifier les priorités et émergentes questions pour les processus d'évaluation environnementale intégrée; (ii) d'échanger des connaissances et les leçons apprises sur le partage et l'utilisation des données à l'appui de l'information et en intégrant le processus d'évaluation environnementale ; et (iii) partager les expériences sur les rapports sur la dimension environnementale de l'ODD.

1. **INTRODUCTION**

Afin d'être pertinent et bien informé, la prise de décision environnementale doit être prise en charge par des données crédibles sur l’état de l'environnement avec des rapports ayant des objectifs en intégrant des évaluations environnementales. Ces évaluations - comme les rapports avec le Global Environment Outlook du PNUE (GEO), le rapport de l’Agence européenne pour l'environnement sur l’Etat de l'environnement (SoER), et des rapports nationaux sur l’Etat de l’Environnement – combinant et interprétant les données, informations et connaissances à travers une grande variété de thèmes et secteurs. Ils peuvent faciliter la compréhension de l'état de l'environnement et les tendances de l'environnement, ainsi que des progrès accomplis vers les objectifs politiques convenus tels que les objectifs globaux de l'environnement (GEG)  
tirés de traités internationaux existants et des instruments juridiquement non contraignants, ainsi que les progrès vers les nouveaux objectifs de développement durable (ODD). Ils peuvent également être utilisés comme base pour modéliser des scénarios et d'identifier les problèmes émergents.

La préparation des rapports et des évaluations intégrées dépendent de la disponibilité d'informations fiables et régulièrement mis à jour des données et informations qui constituent une solide base de connaissances. Mais le développement et l’utilisation de nombreuses bases de données et de portails de connaissances qui sont mal connectés et difficiles à trouver (par exemple parce qu'ils sont situés dans différents organismes Ministères / gouvernementaux, non partagés, ni liés à aucun référentiel centralisé) est devenu un obstacle à rendre l'information environnementale approuvée.

Enfin, alors que tous les Etats membres ont adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable et accepté la tâche de surveiller les ODD, très peu de pays, en particulier les pays en développement, ont entrepris une analyse approfondie afin de déterminer les domaines de l'information environnementale à donner la priorité donnée aux nombreuses demandes politiques au niveau national, ainsi que les exigences de déclaration découlant des accords environnementaux multilatéraux (AME).

C’est dans ce cadre que la RDC a confirmé son adhésion au Projet SEIS en conformité à la lettre n° ROA/SEIS/2016 du 15 septembre 2016 indiquant le nouveau choix de la RDC par le Programme des Nations Unies pour l’Environnement (PNUE) pour être impliquée dans la phase pilote de la mise en œuvre du Projet de « Renforcement des capacités pour le partage des données environnementales et la production des rapports à l’'appui d’un système commun d'informations environnementales (SEIS) ».

**2 .OBJECTIFS DE LA MISSION**

**2.1. OBJECTIF GLOBAL**

L’objectif global était de participer au lancement officiel du Projet sur le renforcement des capacités pour le partage des données environnementales et la production des rapports à l’'appui d’un système commun d'informations environnementales (SEIS).

**2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Outre son objectif global, la mission spécifiquement devrait se focaliser à informer les Points Focaux Nationaux sur :

* Les modalités de mise en place du Projet SEIS dans les pays concernés ;
* La durée et la stratégie de mobilisation des ressources du Projet SEIS ;
* La gouvernance du Projet SEIS et la structure de mise en œuvre ;
* Les attentes du Projet SEIS auprès des Points Nationaux désignés.

**3.** **DEROULEMENT DE LA MISSION**

**3. 1. TABLEAU N°1 : CHRONOGRAMME DE LA MISSION**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Jour et date** | **Activités réalisées** | **Observation** |
| 1 | Lundi 31 octobre 2016 | Voyage de Kinshasa vers Addis ABEBA via Nairobi | Arrive à Addis ABEBA mardi 1 novembre 2016 |
| 2 | Mercredi 3 novembre 2016 | Dédut de l’atelier : deux exposés par les responsables du Projet SEIS |  |
| 3 | Jeudi 4 novembre 2016 | Travail en groupe : sur les modalités des rapports nationaux |  |
| 2 | Vendredi 5 novemvre 2016 | Retour à Kinshasa via Nairobi | Arrivée à Kinshasa |

**3.2. DEROULEMENT PROPREMENT DIT DE L’ATELIER**

**1ER JOUR : JEUDI 3 NOVEMBRE 2016**

Le premier de l’atelier était exclusivement hormis les cérémonies protocolaires d’accueil des participants (enregistrement, présentation et attentes individuels des participants), ce jour a été marqué par deux exposés dont le premier indiquant la description ou renseignements généraux sur le Projet SEIS et le deuxième sur les rôles et responsabilités des parties prenantes au sein du Projet. En annexe, ces deux exposés.

**3.2.1. Renseignements sur le Projet SEIS**

**Tableau 2 : Informations requises du Projet**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Identification** | 01728 | |  | | | |
| Titre du projet | *Le renforcement des capacités pour le partage des données environnementales et les rapports d'appui au partage du système d'informations environnementales (SEIS)* | | | | | |
| Division de gestion des projets | *Division de l'alerte précoce et de l'évaluation (DEWA)* | | | | | |
| La supervision générale du projet et responsabilité dans le document UNEP / DEWA | Directeur COTI DEWA Chef (A. Caldas) | *DI* | *DEWA* | *EF* | *10%* | *Existant* |
| Chef de projet et Org. Unité / Division1 | *DEWA régional Coordonnateur pour l'Europe (M. Billot)* | *P5* | *DEWA/ROE* | *EF* | *25%* | *Existant* |
| D'autres membres de l'équipe de projet Directeur DEWA | *Directeur DEWA*  *(J. Billot)* | *D2* | *DEWA* | *RB* | *10%* | *Existant* |
| *DEWA COTI principal Administrateur de programme (Jochem Zoetelief)* | *P5* | *DEWA* | *EF* | *10%* | *Existant* |
| *DEWA du PNUE en direct Chef de projet (N. Patel)* | *P5* | *DEWA* | *EF* | *25%* | *Existant* |
| *DEWA régional Coordonnateur pour l'Afrique (F. Turyatunga),* | *P5* | *DEWA/ROA* | *EF* | *25%* | *Existant* |
| *DEWA régional Coordonnateur pour l'Asie et le Pacifique (A. Dias)* | *P5* | *DEWA/ROAP* | *EF* | *25%* | *Existant* |
| *L'Europe scientifique et politique Interface Officer (Tomas Marques*) | *P4* | *ROE* | *RB* | *50%* | *Existant* |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | *Afrique scientifique et politique Interface Officer (C. Sebukeera)* | | *P4* | *ROA* | *RB* | | *25%* | *Existant* | |
| *Asie et le Pacifique Interface science-politique Officier (J. Zhang)* | | *P4* | *ROAP* | *RB* | | *25%* | *Existant* | |
| Nom du superviseur du projet du PNUE Manager2 | DEWA COTI Direction générale (A. Caldas) | | | | | | | | |
| Type / Lieu | Régional; National (multi-pays) | | | | | | | | |
| Région | Région Asie centrale | | | Région Africaine | | | | | |
| Région Asie pacifique | | |  | | | | | |
| Liste des pays | *Région de l'Asie centrale: Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et Ouzbékistan*  *Afrique: Burkina Faso, République démocratique du Congo (RDC), Ethiopie, Libéria, Madagascar, Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Zambie* *Région Asie-Pacifique: Bangladesh, Bhoutan, Maldives, Mongolie, Népal et Samoa* | | | | | | | | |
| Programme de travail | *2016-17* | | | | | | | | |
| Sous-programme | *Environnement sous revue* | | | | | | | | |
| Réalisation escomptée | *Au niveau mondial, l'élaboration des politiques régionales et nationales est facilitée par les informations environnementales disponibles sur les plates-formes ouvertes* | | | | | | | | |
| La plupart des volets pertinents auxquels le Projet principalement contribuera | *711 plateformes en ligne opérationnelles et ouvertes au public en vue d'accéder à des données environnementales et de l'information aux niveaux mondial, régional et national, sera la contribution du PNUE et ses partenaires pour satisfaire les besoins des différentes communautés d'utilisateurs* | | | | | | | | |
| Date de la clairance du PNUE du concept ou Cadre de programme pertinent | *18/11/2014* | | | | | | | | |
| Autres Divisions / Bureaux régionaux impliqués | *ROE* | *ROA* | | | | *ROAP* | | |  |
| Nom de l'exécution par de Partenaires extérieurs | *UNECE* | *UNECA* | | | | *UNESCAP* | | |
| *GEO collaboration centres* | *GÉO collaboration centres* | | | | *GEO collaboration centres* | | |
| *environnemental régional Centre pour l'Asie centrale (CAREC)* | *Centre pour  l’Environnement et Développement pour l'arabe, Région et Europe (CEDARE)* | | | | *Secrétariat de la Région du Pacifique Environnement Programme (PROE)* | | |
| *information scientifique Centre de l'Interstate Commission sur le développement durable (SIC ICSD)* | *Inter- Gouvernemental Autorité Développement (IGAD –Est Afrique)* | | | | *International Centre de Intégré Montagne Développement (ICIMOD)* | | |
| *information scientifique Centre de l'Interstate eau coordination Commission (SIC ICWC)* | *Centre de Suivi Ecologique (CSE - West et Central Afrique)* | | | | *Asian Institute of Technology (AIT)* | | |
| *Zoï Environnement Réseau* | *CIO - Indian Océan Commission* | | | |  | | |
| *Institute for Human Santé (membre du ICSD IFAS publique Conseil)* | *Du sud Afrique Recherche et Documentation Centre (SARDC - Du sud Afrique)* | | | |  | | |

**3.2.2. Durée du Projet et budget sommaire**

**Tableau 3 : Durée du projet**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Début du projet: 07/2016 | Date prévue d'achèvement: 06/2019 | Durée totale en mois: 36 |

**Tableau 4 : Budget sommaire**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| GENRE DE FINANCEMENT | SOURCE DE FINANCEMENT | | Année du projet 1 (Juil. 2016-déc. 2016) | Année du projet 2 (Janv. 2017-déc 2017) | Année du projet 3 (Janv. 2018-déc. 2018) | Année du projet 4 (Janv. 2019-juin 2019) | EUR (€) Total |
| BUDGET DE TRÉSORERIE | budget de l'activité Fonds pour l'environnement | | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
|  | budget d'activité du budget ordin | | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
|  | Supplémentaire budgétaire Financement  (messages + non-post frais) | Le financement des donateurs fixes :  **-européenne  Commission**  Programme Coûts d'appui **Total partiel garanti financement XB** | 302,250  21,158  323,408 | 403,750  28,263  432,013 | 149,000  10,430  159,430 | 45,000  3,150  48,150 | **900,000**  **63,000**  **963,000** |
| **XB Unsecured funding** | **0** | 0 | 0 | 0 | **0** |
| **TOTAL DES FLUX DE PROJET BUDGET** | | **323,408** | **432,013** | **159,430** | **48,150** | **963,000** |
| **CONTRIBUTION EN NATURE** | Fonds pour l'environnement après costs | | 124,236 | 248,472 | 248,472 | 124,236 | **745,416** |
| Budget ordinaire après costs | | 104,722 | 209,444 | 209,444 | 104,722 | 628,332 |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PNUE TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE** | **228,958** | **457,916** | **457,916** | **228,958** | **1, 373,748** |
| **TOTAL DU PROJET PNUE GERE BUDGET (= PROJET DE TRÉSORERIE BUDGET + PNUE contribution en nature)** | | **552,366** | **889,929** | **617,346** | **277,108** | **2, 336, 749** |
| **COFINANCEMENT CASH CONTRIBUTION** | | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **Cofinancement BASÉ SUR LES CONTRIBUTION des PARTENAIRES en nature** | | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |
| **GRAND TOTAL** | | **552,958** | **889,929** | **617,346** | **277,108** | **2, 336, 749** |

4 La date officielle de début et l'admissibilité des fonds est à jour de (a) la réception CE ou (b) la signature DED  
5 Un budget détaillé du projet doit être fourni en annexe 1.  
6 Pour les projets du FEM, tout financement doit être engagée et confirmée par co-financement des lettres de Co financeurs au stade RPC et doit être divisé entre la trésorerie et des contributions en nature de financement, c’est-à-dire encore à mobiliser  
8 1 personnel D1 (10%) + 5 du personnel P5 (25%)  
9 1 personnel D2 (10%) + 1 P4 personnel (50%) + 2 du personnel P4 (25%)  
10 Le financement d'un donneur à un partenaire qui ne sont pas reçus dans les comptes du PNUE, mais est utilisé par un partenaire PNUE ou centre collaborateur de livrer les résultats dans un projet du PNUE2

**3.2.3. Le contexte sectoriel, juridique, politique et institutionnel du Projet**

Il y a une évolution rapide continue vers des processus multi-acteurs mondiaux et régionaux dynamiques, nécessitant des approches plus globales et inclusives à la collecte et au partage de données environnementales et information, des solutions intégrées Co-création de connaissances pour les politiques décisionnelles et de générer à l'aide preuves de situations du monde réel et en ligne des communautés de pratique. Les portails en ligne et plates-formes peuvent faciliter le partage et la gestion des données environnementales aux niveaux national, régional et mondial, ainsi soutenir une variété de processus d'évaluation et les communautés de pratique qui utilisent ces connaissances pour évaluer l'état et les tendances de l'environnement, de formuler et de mettre en œuvre la politique et / ou informer les mandants des risques environnementaux, les possibilités et les choix.

**3.2.4. Portée géographique du projet**

La portée géographique du projet proposé comprend 3 régions - Asie centrale, Afrique et Asie-Pacifique. Les neuf (9) pays africains retenus pour cette phase pilote du projet sont :

* **Afrique** : Burkina Faso, République démocratique du Congo (RDC), l'Ethiopie, le Libéria, Madagascar, le Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Zambie.

**3.2.5. Les résultats clés attendu du projet**

Le résultat attendu du projet est que la capacité des pays est développée pour le partage des données par Ministères et autres organismes nationaux compétents pour soutenir l'état des rapports de l'environnement et d'autres processus d'évaluation et de rapports. Le principal résultat attendu du projet sera soutenue par les résultats du projet ci-dessous. En résumé, les activités opérationnelles du projet suivantes sont censées contribuer à la livraison de :

* Mise en place du projet des points focaux dans les pays ;
* visites dans les pays initiaux pour l'identification préliminaire des besoins des pays et des priorités ;
* L'évaluation des besoins, y compris la cartographie des données environnementales et les flux de connaissances au sein des pays et des pays à des organismes régionaux, les agences des Nations Unies, et AME  
  secrétariats (ainsi que la cartographie des structures nationales des rapports et des flux de données liés aux obligations de déclaration) ;
* Analyse des évaluations des besoins et des priorités identifiées ;
* Évaluation de la préparation à la mise en œuvre IRIS (pour les pays intéressés) ;
* Mise à disposition de moyens pour les pays à l'adresse convenue zone mise au point (s) (plus informations à la page 34) ;
* Mise en place d'accords de partage de données avec les pays intéressés à utiliser IRIS et / ou le partage de données nationales par le biais de pages de pays du PNUE en direct.
* Identification des organisations et réseaux régionaux et sous-régionaux et leur engagement dans des activités de soutien technique à effectuer dans le cadre du projet ;
* visites de renforcement des capacités aux pays avec les intervenants régionaux afin de fournir appui institutionnel et technique aux agences nationales pour une meilleure mise en commun des données et informations environnementales au niveau national ;
* Fourniture d'un appui technique aux organismes nationaux ainsi que l'accès aux techniques Fourniture d'un appui technique aux pays intéressés par la mise en œuvre du IRIS (y compris la formation sur l'utilisation de l'outil IRIS
* L'identification et l'engagement des PFN (désignés par les Ministères et ONG) ;
* L'identification et l'engagement des organisations régionales et sous-régionale et réseaux ;
* Invitation des PFN et des organisations régionales et sous-régionale pertinentes et les réseaux et les convoquer au Réseau régional d'information environnementale (REIN) conférences (1 / région) mettant l'accent sur l'échange de connaissances et d'enseignements appris sur le partage et l'utilisation des données dans les rapports et les évaluations, et sur les rapports sur la dimension environnementale de l'ODD ;
* Développement et lancement d'un rapport sur les enseignements tirés (1 / région) sur le partage et utiliser les données pour soutenir les processus d'établissement de rapports et d'évaluation

**2ème JOUR : VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016**

Les travaux de l’atelier au 2ème jour étaient essentiellement focalisés dans les travaux en groupe consistant tour à tour à :

* L’exercice sur le cadrage du projet (fiche à remplir et en annexe du rapport) ;
* L’élaboration d’un modèle type du rapport sur l’état de l’environnement du pays et enfin ;
* Une évaluation des activités du lancement du Projet.

**4. DIFFICULTES RENCONTREES**

La plus grande difficulté et l’unique au cours de ces travaux était l’utilisation de la langue Anglaise.

**5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

**5.1. CONCLUSION**

La République Démocratique du Congo doit s’inscrire sur la nécessité de développer des stratégies qui sont fondées sur des données crédibles de la science et de l'information pour soutenir les mécanismes d’intégration de la durabilité environnementale au niveau national, sous-régional voire régional intégrant la gouvernance environnementale des processus, des politiques et des plans sous-nationaux. Cette démarche permettra d’améliorer les échanges de données sur l'environnement et le partage d'informations en ligne par le biais des portails nationaux à travers le rapport l'état de l'environnement, des rapports sur les AME et sur la  
dimension de l'ODD ainsi que la prise de décisions fondées à différents niveaux.

La mise en œuvre et l'utilisation de la technologie Système d'information appuyée sur les indicateurs (IRIS) conduira à une meilleure organisation et l'accès aux données au niveau national et les processus d'établissement de rapports amélioré qui profitera à la  
communauté plus large, et pas seulement aux secteurs environnementaux.

**5.2. RECOMMANDATIONS.**

**5.2.1. AU SECRETAIRE GENERAL A L’EDD :**

Il sied à ce niveau de comprendre que les données et informations environnementales doivent être effectivement recueillies, gérées et partagées en ligne avec des supports multiples utilisés à différents niveaux de gouvernance pour répondre à plusieurs obligations de déclaration, y compris les rapports sur les AME et sur les progrès vers la mise en œuvre de la dimension environnementale de 2030 Agenda pour le développement durable, y compris ses objectifs de développement durable (ODD).

C’est dans ce cadre que nous encourageons nos autorités politiques et administratives hiérarchiques de continuer à nous apporter leur soutien pour qu’effectivement ce Projet puisse se matérialiser en RDC.

**5.2.2. Au CNIE**

Etant donné que le Centre National d’Information sur l’Environnement est le Point Focal National (PFN) de ce Projet au sein du Ministère de l’Environnement et Développement Durable (MEDD) et même pour d’autres offices comme l’Institut national des statistiques (INS), le CNIE devra déployer des efforts aux cotés pour répondre ainsi aux côtés des autres parties prenantes régionales concernées à : (i) identifier les priorités et émergentes questions pour les processus d'évaluation environnementale intégrée; (ii) d'échanger des connaissances et les leçons apprises sur le partage et l'utilisation des données à l'appui de l'information et en intégrant le processus d'évaluation environnementale ; et (iii) partager les expériences sur les rapports sur la dimension environnementale de l'ODD.

**6. ANNEXES**

**Annexe 1 :** [**INFORMATION REQUISE**](http://www.linguee.fr/francais-anglais/traduction/information+n%C3%A9cessaire.html) **POUR LA SESSION**

**2ÈME JOURNÉE DE LA RENCONTRE DE CADRAGE DU PROJET**

1. **Identification des flux de données environnementales et des indicateurs habituellement générés au niveau du pays et partagés en ligne sur des portails à l'échelle nationale, régionale/sous-régionale et mondiale;**
2. Bref aperçu de l'état du pays et de ses progrès en référence aux critères utilisés pour la production de rapports sur les progrès des Systèmes d'Information pour l'Environnement Partagés (SIEP - SEIS en Anglais) dans la région de l'Afrique **(accessibilité en ligne, régularité de mise à jour, méthodologie de production, interprétation et utilisation des données, et source des données) ;**
3. **Identification des accords de partage des données environnementales et engagements à partager les données et l'information environnementale en ligne;**
4. **Identification des principales obligations de partage des données environnementales et de production de rapports les plus pertinentes à l'échelle mondiale (en mettant l'accent sur les AME - Accords Multilatéraux sur l'Environnement") et régionale, et sur les obligations de production de rapports destinés aux organes du pays et des de la région);**
5. Identification préliminaire des opportunités de production de rapports sur les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD - SDG en Anglais), en exploitant les données déjà produites habituellement au niveau national et partagées manuellement ou en ligne;
6. **Identification préliminaire des besoins et des priorités du pays** en termes de partage de données environnementalesentre agences nationales, partage de données en ligne et production de rapport; ceci comprend l'identification préliminaire des vides entre les données environnementales habituellement mises en ligne et celles exigées par les obligations de partage et de production de rapports et celles relatives à d'autres engagements.

**Annexe 2 : Photos de groupe**



**Annexe 3 :** modèle proposé pour les rapports de pays  
 **Sommaire**

Partie A: Besoins prioritaires en matière d'information environnementale et de statistiques  
  
1) Obligations de déclaration par pays

Dans cette section, le contenu des obligations de déclaration doit être décrit et analysé. Par exemple, chaque pays doit indiquer quelles données ou rapports sont attendus, le contenu de ce qui doit être livré, la façon dont il est livré, etc. Les données requises, le format de rapport et la fréquence, y compris l'information sur le moment où le NSoER a été préparé Et sur les plans pour le prochain devrait être inclus.  
  
Pour bien comprendre les obligations de déclaration environnementale pour chaque pays, veuillez fournir les informations suivantes (pour faciliter la consultation, veuillez énumérer la politique, l'accord ou la loi et les obligations de déclaration pertinentes) :  
  
A) Les obligations de déclaration de données environnementales du pays au niveau national (par exemple pour les rapports nationaux sur l'état de l'environnement - NSoER),.

B) Les obligations en matière de communication de données environnementales liées à la législation internationale dont le pays est partie, en particulier en ce qui concerne les domaines prioritaires et les accords ou conventions internationaux, tels que les accords multilatéraux sur l'environnement (AME).

C) Indiquer les lacunes dans les données sur l'environnement disponibles et les obligations de déclaration nationales et internationales?

2) Autres besoins en données prioritaires

Cette section vise à établir les besoins en données prioritaires du pays, qui sont les principaux utilisateurs, si les besoins sont satisfaits ou non et les lacunes existantes.  
  
A) Qui sont les principaux utilisateurs de l'information et des statistiques sur l'environnement?

B) Quels sont les besoins clés en matière de données environnementales pour l'élaboration / la mise en œuvre des politiques, la recherche, l'action publique pour l'environnement, etc.?

C) Quelles sont les lacunes actuelles dans les données disponibles sur l'environnement par rapport à des ensembles de données convenus à partager dans le cadre des Communautés économiques régionales, de l'Union africaine et d'autres processus dans la région africaine?

D) Quelles sont les lacunes actuelles dans les données sur l'environnement disponibles par rapport aux besoins émergents des utilisateurs (c.-à-d. Quels sont les nouveaux utilisateurs des données environnementales demandant ce qui n'est actuellement pas disponible)?

Partie B: Contenu  
  
3) Description des données environnementales Disponibilité et flux de données  
  
Cette section fournit une description des flux de données du pays et des ensembles de données existants basés sur des normes et des classifications internationales.  
  
En résumé, veuillez fournir de brefs renseignements sur:  
  
A) Ensembles de données existants

Ces données concernent les domaines suivants :

B) L'intervalle de temps pendant lequel ils existent (quotidiennement, chaque semaine, chaque mois, chaque année, tous les cinq ans, etc.)

C) Informations sur la disponibilité (politique de données, site Web ou adresse où des copies papier peuvent être trouvées, organisation de contact ou personne / point focal).

NOTE: L'outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement (ESSAT) de la Division de statistique de l'ONU pourrait être utilisé à cette fin.

4) Description de la disponibilité de l'indicateur environnemental  
Cette section vise à déterminer si le pays dispose d'une liste d'indicateurs environnementaux approuvée au niveau national.  
Existe-t-il des indicateurs environnementaux approuvés au niveau national dans le pays? Si oui:

A) Comment sont-ils structurés (par exemple, se concentrent-ils sur des thèmes prioritaires de l'environnement)?

B) Quels sont les thèmes environnementaux qu'ils couvrent?

C) Font-elles référence à la méthodologie de leur gestion (collecte, analyse, rapports,   
 etc.)?

D) Y a-t-il des rapports publiés dans le pays où ces indicateurs ont été utilisés (donner   
 des exemples)?

E) Existe-t-il des portails nationaux (et régionaux) où les indicateurs sont publiquement partagés en ligne et ouvertement accessibles (donner des exemples)?  
5) Description de la qualité des données et de la solidité des méthodologies  
  
Cette section vise à établir la qualité et la solidité des méthodologies utilisées dans la gestion des données environnementales.  
  
A) Quelles méthodes d'assurance qualité sont appliquées aux données nationales et comment les indicateurs de qualité sont-ils surveillés?  
B) Quel est le niveau actuel des connaissances et de la capacité d'appliquer les méthodologies convenues au niveau international?  
C) Quelles sont les mesures que le pays met actuellement en place pour améliorer la qualité des informations et des statistiques existantes?  
  
Partie C: Infrastructure et coopération interinstitutionnelle  
  
6. Coopération interinstitutionnelle  
  
Cette section décrit la gouvernance nationale pour l'information et les statistiques environnementales, ainsi que les liens entre les différents organismes. Il convient également de fournir des informations succinctes sur la structure nationale de gestion de l'environnement et des secteurs connexes dans le pays (y compris les organigrammes et les liens vers des sites Web officiels).  
  
A) Quelles agences du pays sont en charge de produire quelles informations et statistiques environnementales?

B) Les mandats des agences produisant des informations et statistiques environnementales sont-ils bien définis?

C) Qui coordonne la production d'informations et de statistiques sur l'environnement?

D) Existe-t-il des «statistiques officielles sur l'environnement» ou des «statistiques environnementales gouvernementales»?

E) Si oui, quelles sont ces statistiques et qui les produit?

F) Existe-t-il un mécanisme de coordination entre les producteurs de données et les statistiques / indicateurs dans le pays?

G) Existe-t-il un mécanisme de collaboration entre les producteurs de données / statistiques / indicateurs et les principaux utilisateurs du pays?

7) Infrastructure  
Cette section décrit l'état actuel des systèmes de surveillance et d'information sur l'environnement, y compris les structures organisationnelles de base et les capacités (par exemple les mécanismes, les ressources et les connaissances) nécessaires à la production d'informations et de statistiques environnementales. L'information sur le cadre juridique (ou l'absence de), la structure et le contenu des systèmes de surveillance et d'information Pays et la description des tâches des responsables de la gestion des systèmes.

A) Veuillez fournir un résumé des équipements de surveillance, des réseaux et des infrastructures existants dans le pays pour appuyer les obligations de déclaration indiquées à la partie A (1) ci-dessus.

B) Quels sont les systèmes d'information (matériel / logiciel / connexions réseau) existant dans le pays pour appuyer ces obligations de déclaration?

C) Qui ou quelles institutions du pays sont les dépositaires nationaux des données nécessaires pour respecter les obligations de déclaration nationales, régionales et internationales? Veuillez énumérer par sujet, hôte de données et centre.

D) Quelles sont les principales sources de données dans le pays, les sites Web sur lesquels ces données sont disponibles ou accessibles, et / ou les personnes de contact? Pour plus de clarté, veuillez indiquer:  
• Nom de l'ensemble de données  
• Couverture géographique (par exemple: régionale / nationale)  
• Etendue temporelle (par exemple date de création, date de la dernière révision)  
• Taille de l'ensemble de données (la quantité de données y est - une valeur approximative est satisfaisante)

E) Veuillez fournir un résumé des projets et des projets prévus dans le domaine de la gestion des données et de l'information environnementales dans le pays. Dans la mesure du possible, énumérez les opportunités associées à ces développements / projets et les contraintes / défis auxquels elles sont confrontée